

Préparer mon 1^{er} entretien

Documents

! Avant de me présenter à mon 1^{er} entretien : je vérifie que j'ai bien tous les documents demandés par l'ORP.

Au moyen du courrier de convocation. Il peut s'agir des documents suivants :

- Préparez votre prochain entretien
- Autorisation de séjour en Suisse
- Dossier de candidature complet, avec CV, Lettre de motivation, diplômes de formation et certificats de travail
- Preuves de recherche d'un emploi
- Votre dernier contrat de travail
- Lettre de congé ou de fin des rapports de travail
- Certificat médical si incapacité
- Accord de transfert d'un CSR pour les bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI)

Résumé de l'information déjà reçue

! Avant de me présenter à mon 1^{er} entretien : je fais le point sur ce que je sais de l'assurance chômage, de l'ORP.

Au besoin, je peux :

- consulter en ligne le site de l'Etat de Vaud
<http://www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/>
- visionner les vidéos de la Séance d'information (Sicorp)
<http://www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-chomeurs/videos-dinformation-sur-lassurance-chomage/>
- rechercher sur internet le site de ma caisse de chômage et le consulter



Ceci me permet de préparer



Les questions à poser à mon conseiller en personnel lors du 1^{er} entretien

Mon bilan professionnel

! Avant de me rencontrer mon conseiller en personnel : je fais un bilan de mon expérience professionnelle.

Pour m'aider à établir ce bilan, je peux répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont mes principales réalisations professionnelles
2. Quelles sont mes connaissances professionnelles (formation, expériences)
3. Quelles sont mes compétences (cf outil « Vos compétences »)
4. Quelles sont mes forces
5. Quels sont les freins qui selon moi rendraient difficile le fait de retrouver un emploi

Cette démarche de bilan permet de savoir exposer votre parcours professionnel à un employeur et à votre conseiller en personnel.

Elle est aussi une excellente manière de mettre en évidence toutes les expériences et compétences que vous possédez et que vous pouvez proposer à tout nouvel employeur.

C'est un fabuleux exercice pour renforcer la confiance en soi !

Les recherches d'emploi

! Avant mon 1^{er} entretien : je résume toutes les démarches de recherche d'un emploi effectuées jusqu'à ce jour.

- Je réunis tous les documents qui ont trait à la recherche, à savoir les annonces, les réponses, les courriels échangés avec des employeurs etc.
- Le document « Preuves de recherches personnelles d'emploi » est à remettre au conseiller en personnel lors du premier entretien. Je le complète avec toute l'information dont je dispose